

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 26 août 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 26 août 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 26 août 1862, 1862-08-26

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 04/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42050>

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (334r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 août 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Sur le litige commercial opposant Godin à Pinart et Cie. Godin remet 353,72 F en paiement des frais de Delpech. À propos d'une transaction avec Pinart et Cie pour mettre fin à leur conflit : Godin propose de leur verser 40 832 F et de prendre livraison du dernier bateau.

Mots-clés

[Arbitrage \(droit\)](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonte](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Pinart et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 31/05/2023

334.
335.
336.
Lyon le 26 aout 1862

Monsieur

Suivant la note de frais que me remet
votre lettre du 20 courant je vous adresse
ci inclus sur Paris fr 353.42 pour le
solde

vous me dites que M^l Girardet si sont
disposés à transiger sur le dernier bateau si
il y a autre chose que le bateau à régler entre
nous il y a un compte à finir, je puis donc
que dans l'état des choses pour éviter toute discussion
évitant le mieux serait de tomber d'accord sur
le chiffre que j'aurais à leur payer pour solde
et à titre de transaction faute de parvenir le
finir je serais même disposé à accepter un arbitrage
amiable. mais si pour mettre fin à ce conflit
M^l Girardet et si devaient recevoir la somme
de fr 40 432.00 quarante mille huit cent
trente deux francs. je prendrai livraison du
dernier bateau et il ne sera plus parlé de rien

veuillez me faire connaître quel accueil ils font
à cette proposition de règlement ou d'arbitrage
si mon offre n'est pas accueillie

agréz je vous prie mes très parfaites salutations

Godard

M^l Despuis à Epinois